



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation 6 novembre 2009	L'an deux mil neuf Le 12 novembre à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage de l'ordre du jour 6 novembre 2009	<b>En exercice</b> : 33
Nombre de Conseillers  En exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33	<b>Étaient présents</b> : Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Jean-Louis MASSON, Corinne MAGNIFICO, Alain TAFFOUREAU, Colette LLECH, Anselme MALMASSARI, Jacqueline CHEVIYER, Jean Christophe PAGES, Nadine DALLONGEVILLE, Jean François CHALOT, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Chantal BAUDET, Michel GARD, Didier HERVILLARD, Olivier JACOB, Michel BERLAN, Fatima ABERKANE JOUDANI, Gilbert LAVALLEE, Dominique GASTREIN, Martine BACHELET, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Marc DUMONT, Denise LANGLOIS, Jean-Claude CARON, Antoine FRANZI, Alain VALOT (29)
	<b>Absents ayant donné pouvoir</b> : Josette GUYARD à Nadine DALLONGEVILLE, Marie Christophe TROUVE à Ginette MOREAU, Maryse AUDAT à Henri Du Bois de MEYRIGNAC, Alexandrine TRINIDAD PRATT à Pierre HERRERO (4)
	<b>Absent</b> :  Pierre HERRERO a été élu secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- 150 Désignation du secrétaire de séance
- 151 Approbation des procès verbaux du 10 septembre et du 8 octobre 2009
- 152 Compte rendu des décisions
- 153 Vœu sur la privatisation de la Poste

#### INTERCOMMUNALITE

- 154 Compte rendu d'activité 2008 - SISEM
- 155 Approbation convention requalification zone industrielle

#### URBANISME – SERVICES TECHNIQUES – MARCHES PUBLICS

- 156 Centre Ville
- 157 Déclaration d'Utilité Publique zone industrielle
- 158 Vente 9 rue de la libération
- 159 Acquisition de l'assiette foncière des dernières voies du Clos St Martin

#### FINANCES

- 160 Vœu sur la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle
- 161 Décision modificative n°2 budget communal
- 162 Admission en non valeur
- 163 Subvention
- 164 Reversement subvention scolaire
- 165 Fonds de concours CAMVS

## RESSOURCES HUMAINES

- 166 Modification du tableau des effectifs
- 167 Besoin saisonnier
- 168 Avancement de grade
- 169 Heure supplémentaire des assistantes maternelles
- 170 Indemnité complémentaire pour les assistantes maternelles
- 171 Rémunération accessoire référent d'évaluation de terrain
- 172 Postes CAE Passerelle

## ENFANCE & PETITE ENFANCE

- 173 Indemnité Université de Parents
- 174 Modification des règlements de la Maison de l'Enfant
- 175 Approbation convention CAF et la Maison de l'Enfant

## CULTURE ET ANIMATION

- 176 Convention de partenariat Culture du Cœur 2009/2010
- 177 Mise en vente du livre le Fief de Pény, le château de Vaux le Pénil

## SOCIAL – LOGEMENT

- 178 Approbation avenant ASSAD RM

## REMERCIEMENTS

- 179 Remerciements CODERPA 77

## QUESTIONS DIVERSES

- 180 Questions diverses

### **09.150 – Désignation du secrétaire de séance**

**DESIGNE** Pierre HERRERO secrétaire de séance

### **09.151 – Approbation des procès verbaux des 10 septembre et 8 octobre 2009**

**APPROUVE A L'UNANIMITE** les procès verbaux

### **09.152 – Compte rendu des décisions**

**PREND ACTE** des décisions 09.031 à 09.035

### **09.153 - Vœu contre le processus de privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.**

**Se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009.**

**Soutient**, en étant partie prenante, le Comité National « Contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal ».

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 28

Contre : 0

Abstention : 1 (Mme LANGLOIS)

Ne prend pas part au vote : 4 (Mme DEBOSSU– MM PRATOLA, DUMONT, CARON)

### **09.154 – Compte rendu d'activité 2008 du SISEM**

**PREND ACTE** du compte rendu

### **09.155 - Travaux de requalification de voirie dans la zone industrielle Melun / Vaux le Pénil**

A L'UNANIMITE, **APPROUVE** le projet de convention à signer avec la CAMVS et le Conseil Général de Seine et Marne ayant pour objet les travaux de requalification de voirie de l'avenue Georges Clémenceau et de la rue Saint Just. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces s'y attachant.

### **09.156 – Centre ville**

**PREND ACTE** des dates de réunions avec la population

### **09.157 - Enquête préalable en vue DUP parcelle AC 419**

A L'UNANIMITE, **SOLLICITE** de Monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de l'acquisition du terrain AC 419 par voie amiable ou par voie d'expropriation en vue de lui redonner sa destination d'accueillir des activités

### **09.158 - Vente d'une propriété, 9 avenue de la libération**

**ACCEPTE** l'offre de Monsieur et Madame SECEN d'acquérir à 142 000 euros la propriété 9 avenue de la Libération, parcelle AO 123 et AO 122 pour une superficie de 569 m<sup>2</sup>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente ainsi que l'acte notarié qui sera reçu par Maître DUMAND, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 26

Contre : 6 (*Mmes LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA,, DUMONT, CARON, FRANZI*)

Abstention : 1 (*M. VALOT*)

### **09.159 – Acquisition de l'assiette foncière des dernières rues du clos**

A L'UNANIMITE

**Décide** l'acquisition à titre gratuit les trois parcelles ci-après propriétés de la SNC du Clos St Martin :

- Parcelle AP 263 constituant la voirie de la rue du Bûcher : surface de 6299 m<sup>2</sup>
- Parcelle AP 351 constituant la voirie de la rue du pré Savigny : surface de 2444 m<sup>2</sup>
- Parcelle AP 390 constituant la voirie de la rue des Bucherons : surface de 1685 m<sup>2</sup>

**Dit** que la vente sera reçue par maître DUMAND, les frais étant à la charge de la commune.

### **09.160 - Vœu portant sur la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle**

- **AFFIRME** son attachement indéfectible à la décentralisation, conçue comme la possibilité pour des conseils démocratiquement élus au plus près des besoins des concitoyens de mener les projets d'intérêt public local qu'ils ont librement identifiés ;

- **FORMULE** le vœu que le département et la région puissent continuer à apporter librement, dans le cadre de la solidarité territoriale, une contribution indispensable au financement des équipements et des projets municipaux ;

- **EXPRIME** son inquiétude de voir réduites les dotations versées par l'Etat, cette année, pour la plupart des collectivités locales et la taxe professionnelle remplacée par des impôts moins dynamiques, principalement acquittés par les ménages et sans que soit garantie une compensation intégrale et pérenne pour chaque commune ;

- **SOUHAITE** que la définition des périmètres des intercommunalités et la détermination des compétences qu'elles exercent demeurent fondées sur le libre choix des communes, en cohérence avec les orientations de la Commission départementale de coopération intercommunale en faveur, notamment, de la solidarité entre territoires.

- **APPELLE** le Gouvernement et les parlementaires à engager une véritable réforme des finances locales et à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial des communes dans la gestion des services publics de proximité et comme pilier de notre démocratie.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 26

Ne prend pas part au vote : 6 (*Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI, VALOT*)

Contre : 1 (*Mme LANGLOIS*)

Abstention : 0

### **09.161 – Décision modificative n°2 – budget communal**

**MODIFIE** les articles suivants

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES**

011 0201 6227 1	21 800,00	Frais d'actes et de contentieux
011 0202 60631 20	20 000,00	Fournitures d'entretien
011 024 6232 2	14 400,00	Fêtes et cérémonies
011 211 60632 3	- 190,00	Fournitures de petit équipement
011 212 60632 3	- 1 220,00	Fournitures de petit équipement
011 212 61521 2	- 14 400,00	Entretien des terrains
011 412 61521 2	- 6 500,00	Entretien des terrains
011 4142 61522 2	- 12 500,00	Entretien des bâtiments
011 822 61523 2	- 30 000,00	Entretien des voies et réseaux
011 823 60632 2	- 2 600,00	Fournitures de petit équipement
<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>- 11 210,00</b>	

012 813 6478 1	19 471,00	Autres charges sociales diverses
<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>19 471,00</b>	

014 01 739115 14	1 918,00	Prélèvement au titre de la loi SRU
<b>TOTAL CHAPITRE 014</b>	<b>1 918,00</b>	

65 01 654 14	500,00	Pertes sur créances irrécouvrables
65 212 658 3	600,00	Charges de gestion courante
65 40 6574 14	150,00	Subvention fonct. aux Associations
65 61 6574 14	5 200,00	Subvention fonct. aux Associations
<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>6 450,00</b>	

67 62 6713 13	1 600,00	Secours et dots
<b>TOTAL CHAPITRE 67</b>	<b>1 600,00</b>	

022 01 022 14	7 265,00	Dépenses imprévues
<b>TOTAL CHAPITRE 022</b>	<b>7 265,00</b>	

023 01 023 14	120 390,00	Virement section d'investissement
<b>TOTAL CHAPITRE 023</b>	<b>120 390,00</b>	

**TOTAL DES DEPENSES**

**145 884,00**

\*\*\*\*\*

**SECTION DE FONCTIONNEMENT****RECETTES**

73 01 7311 14	125 346,00	Contributions directes
<b>TOTAL CHAPITRE 73</b>	<b>125 346,00</b>	

74 01 7411 14	40 110,00	Dotation forfaitaire
74 01 74833 14	- 36 067,00	Etat - compensation au titre de la taxe professionnelle
74 01 74834 14	- 2143,00	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières
74 01 74835 14	- 1433,00	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation
74 212 7478 3	600,00	Participations autres organismes
<b>TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>1 067,00</b>	

77 813 7788 1	19 471,00	Produits exceptionnels divers
<b>TOTAL CHAPITRE 77</b>	<b>19 471,00</b>	

**TOTAL DES RECETTES 145 884,00**

\*\*\*\*\*

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES**

20 0201 205 1	5 980,00	Licence
<b>TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>5 980,00</b>	

21 0202 2158 2	2 000,00	Autres installations, matériel et outillage technique
21 024 2188 2	17 500,00	Autres immobilisations corporelles
21 211 2188 3	190,00	Autres immobilisations corporelles
21 212 2184 3	740,00	Mobilier
21 212 2188 3	480,00	Autres immobilisations corporelles
21 213 2128 2	14 400,00	Autres agencements et aménagements de terrains
21 412 2128 2	6 500,00	Autres agencements et aménagements de terrains
21 4142 21318 2	12 500,00	Autres bâtiments publics
21 813 21571 2	17 200,00	Matériel roulant
21 813 21578 2	600,00	Autre matériel et outillage de voirie
21 821 2152 2	30 000,00	Installations de voirie
<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>102 110,00</b>	

23 314 2313 2	12 300,00	Constructions
<b>TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>12 300,00</b>	

**TOTAL DES DEPENSES 120 390,00**

\*\*\*\*\*

**SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES**

021 01 021 14	120 390,00	Virement section de fonctionnement
<b>TOTAL CHAPITRE 021</b>	<b>120 390,00</b>	

**TOTAL DES RECETTES 120 390,00**

\*\*\*\*\*

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 26

Contre : 0

Abstention : 7 (*Mmes LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON, FRANZI, VALOT*)

### **09.162 - Admission en non valeur**

**A L'UNANIMITE, DÉCIDE** d'accepter l'admission en non valeur pour un montant de 1 441,43 €,

### **09.163 - Attribution de subventions 2009**

**ACCORDE A L'UNANIMITE** les subventions suivantes :

<b>Attribution</b>	<b>Subvention 2009</b>
Vaux le Pénit Judo	5 145,00
U.S.V. Gymnastique Harmonique et Rythmique	2 675,00
Vaux Yoga	450,00
U.S.V. Tennis de Table	960,00
U.S.V. Basket	6 240,00
U.S.V. Karaté	1 134,00
U.S.V. Cyclotourisme	450,00
U.S.V. Tennis	3 260,00
U.S.V. Pétanque	730,00
M.V.S. – La Rochette Volley Ball	2 250,00
Vaux le Pénit Athlétisme	2 075,00
La Rochette - Vaux le Pénit Foot Ball Club	7 486,00
Club d'Éducation Canine	500,00
A Vaux Motos	1 050,00
U.S.V. Gymnastique Volontaire	100,00
U.S.V. Gymnastique Volontaire Subvention complémentaire exceptionnelle 2009	150,00

### **09.164 - Reversement de la subvention à la Coopérative Scolaire Primaire Romain Rolland**

**A L'UNANIMITE, AUTORISE** le reversement de 600,00 Euros au profit de «la Coopérative Scolaire Primaire Romain Rolland»

### **09.165 – Fonds de concours de la Communauté D'Agglomération Melun Val de Seine Exercice 2009**

**A L'UNANIMITE, Accepte** le versement par la CAMVS des fonds de concours pour participation aux charges résiduelles de fonctionnement au titre de l'exercice 2009, selon le détail suivant :

<b>Équipements</b>	<b>Fonds de concours</b>
Ludothèque	46 731,00
École de musique	11 084,92

### **09.166 - Modification du tableau des effectifs**

<b>Supprimer</b>	<b>Créer</b>
1 poste de rédacteur	1 poste d'adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe
1 poste d'Aide Opérateur des Activités Physiques et Sportives à temps non complet (12h25)	1 Adjoint d'Animation de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (12h25)

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 29

Contre : 0

Abstention : 4 (Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

### **09.167 - création de postes – besoins saisonniers**

**A L'UNANIMITE, FIXE** ainsi qu'il suit les postes saisonniers nécessaires à assurer le bon déroulement des vacances scolaires :

#### **Service Jeunesse/Pré ados :**

##### **Toussaint 2009**

-Ados/pré ados 2 postes Grade : Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> échelon.  
-CLSH 3 postes Grade : adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> échelon

##### **Noël 2009**

-Ados/pré ados 1 poste Grade : Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> échelon  
Rémunération accessoire = animateur au 3<sup>ème</sup> échelon  
-CLSH 3 postes Grade : adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> échelon

### **09.168 - Modification du tableau des effectifs : avancement de grade**

**DECIDE**, effet au 1<sup>er</sup> décembre 2009, la création des emplois suivants :

Cadre d'Emplois	Grade à créer	Nombre de poste
Adjoints Techniques	Adjoint Technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Agents de Police Municipale	Brigadier	1
Animateurs	Animateur principal	1
Assistants de conservation	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 <sup>ère</sup> classe	1

**DECIDE**, effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la création des emplois suivants :

Cadre d'Emplois	Grade à créer	Nombre de poste
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 29

Contre : 0

Abstention : 4 (Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

### **09.169 - Heures supplémentaires effectuées au-delà de 49 heures par semaine.**

**A L'UNANIMITE, FIXE** au-delà de 49 heures hebdomadaires, toute heure d'accueil d'enfant sera rémunérée de la façon suivante : **0.281 x Smic Horaire x 25%**.

### **09.170 - Indemnité complémentaire assistantes maternelles**

A L'UNANIMITE, FIXE une indemnité compensatrice pour charge de travail, par jour, comme suit, pour les jours de repos compensateurs imposés par l'employeur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

- 2.69 € pour un enfant
- 5.38 € pour deux enfants
- 8.00 € pour trois enfants.

Cette indemnité sera indexée annuellement (en octobre) selon l'indice INSEE des prix à la consommation de l'ensemble des ménages hors tabac

### **09.171 - Rémunération activité accessoire référent d'évaluation de terrain**

A L'UNANIMITE, FIXE à 41 jours, répartis sur une année, à raison de 97 euros brut par journée, le temps constituant l'activité accessoire de référent de l'évaluation de terrain des risques professionnels.

### **09.172 - Postes CAE Passerelle**

DECIDE la création de six emplois qui seront occupés par des CAE dits « Passerelle ».

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :  
POUR : 27  
Contre : 4 (MM. MASSON, CHALOT, BERLAN, MME LLECH)  
Abstention : 2 (MM FRANZI, VALOT)

### **09.173 - Objet : Université de Parents**

A L'UNANIMITE, AUTORISE le versement de la somme de 140,00 € à M JOSEPH pour son intervention du 21 octobre 2009.

### **09.174 - Modification des règlements de la Maison de l'Enfant**

A L'UNANIMITE, MODIFIE ET COMPLETE : le règlement intérieur de la Maison de l'Enfant et l'annexe 3 concernant le barème des familles ainsi que l'annexe 2 du règlement de l'établissement d'accueil à temps partiel ou occasionnel.

### **09.175 - Autorisation pour Monsieur le Maire à signer les conventions ou contrats entre la C.A.F. et la municipalité de VAUX LE PENIL**

A L'UNANIMITE, APPROUVE les termes de la convention et AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la C.A.F., les contrats ou conventions contribuant au développement et au fonctionnement des équipements et des services, pour les établissements d'accueil d'enfants sur la Commune de VAUX LE PENIL.

### **09.176 - Convention de partenariat 2009-2010 avec l'Association « Culture du Cœur de Seine et Marne »**

- ACCEPTE de passer une convention de partenariat avec l'Association « Culture du Cœur de Seine et Marne »
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :  
POUR : 29  
Contre : 0  
Abstention : 4 (Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

**09.177 - Mise en vente du livre « le Fief de Peny, le château de Vaux le Pénil »**

A L'UNANIMITE, **Décide d'acquérir** 500 exemplaires du livre « le Fief de Pény » au prix de 3560 euros ttc et **Répartit** ainsi les exemplaires acquis par la commune :

- 100 exemplaires réservés aux manifestations : mariages
- 400 exemplaires en vente au prix de 9 euros

**09.178 - Convention avec l'ASSAD-RM pour prestations d'aide à domicile à VAUX LE PENIL**

A L'UNANIMITE, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

**09.179 – Remerciements**

CODERPA 77 Seine et Marne remercie le conseil pour sa participation à la journée consacrée au thème « bien préparer et vivre sa retraite ».

**09.180 – Questions diverses**

Séance levée à 22 heures